



HMI UNITAIRE JEUDI 17 JANVIER 2019 9 H 30 SALLE DU REZ DE JARDIN RENNES MAGENTA

Avec la mise en place du prélèvement à la source au 01/01/2019, la situation de quasi rupture qui s'est déjà faite jour dans les services ne peut aller qu'en s' amplifiant dans les semaines à venir dans toute la DGFIP.

La prime de 200 euros annoncée le 8 janvier par le ministre Darmanin pour *«la petite surcharge de travail»* que constitue le PAS (extrait dépêche AFP d'hier) n'y change rien, si ce n'est de montrer à quel point le ministère est inquiet de la situation sociale à la DGFIP.

Aucune revalorisation indemnitaire n'était prévue jusqu'ici et cette annonce est très loin d'être à la hauteur de la perte de pouvoir d'achat subie pas les agents. Elle ne concerne d'ailleurs pas tous les agents de la DGFIP et le point d'indice reste gelé depuis 10 ans.

La DG a annoncé lors du CTR suppressions d'emplois du 21 décembre a annoncé 2.150 emplois qui seront supprimés en 2019, dont 24 en Ille-et-Vilaine, s'ajoutant aux 40.000 suppressions exercées depuis 20 ans.

Pour la DRFIP 35, ce sont 24 emplois qui seront supprimés en 2019, le CTL suppressions d'emplois est prévu jeudi 17 janvier.

Avec des conditions de travail qui se dégradent sans cesse, des sites Finances publiques directement menacés de fermeture (TCA, CFP Montfort...), ou de fusions (SPF-SIE-SIP...), le contrôle fiscal mis à mal, les agents de la DGFIP connaissent un traitement inacceptable.

Ce qui est vrai pour les services concernés par le prélèvement a la source est vrai pour tous les services !

Tous les agents sont concernés ! Venez débattre !

Les sections syndicales CGT, Solidaires, CFDT et FO Finances publiques 35 appellent les agents à décider de leurs revendications et des moyens pour les faire aboutir:

RDV à Rennes jeudi 17 janvier à 9 h 30, local du rez de jardin au moment où se déroulera à la direction le CTL «suppressions d'emplois» pour débattre de la situation revendicative.